



BALARUC-LES-BAINS ET LE HANDICAP

La ville de Balaruc-les-Bains, station thermale et balnéaire est sensibilisée au problème du handicap et de l'intégration des personnes handicapées. Cette préoccupation a conduit la ville à mettre en place un certain nombre de dispositifs favorisant l'accessibilité des équipements publics et touristiques aux personnes à mobilité réduite ou déficientes visuelles.

25 novembre 2008



Sommaire

√ **Fiche d'identité de la commune**

√ **Positionnement de la démarche**

√ **Origine de la démarche**

√ **Une offre globale:**

1. démarche touristique « tourisme et handicap »

2. accessibilité au cadre bâti – continuité de la chaîne de déplacements

3. accessibilité dans le cadre bâti

√ **Globalité de la démarche**

√ **Les Moyens**

Balaruc-les-Bains : Fiche d'identité touristique

√ **6.180 habitants / 860 hectares**

√ **Deuxième station Thermale de France (37.000 curistes / an)**

√ **Seule station thermale au bord de la Méditerranée**

√ **Station balnéaire labellisée « station KID » / labellisation « Tourisme&Handicap » en cours**

√ **capacité d'accueil : 10.000 lits / 1,5 Millions de nuitées**

10 hôtels / 3 résidences hôtelières / 2 villages vacances / 4 campings / 13 agences de locations immobilières / Locations de particuliers : estimation environ 3.000 appartements

√ **Fréquentation Office de Tourisme (quantitatif) : > 115.000 clients**

Positionnement de la démarche

Une volonté politique de développer le tourisme pour tous

L'offre touristique élargie et adaptée, fil directeur de la mise en accessibilité globale de la station

Une mise en accessibilité globale du cadre bâti et de la chaîne de déplacements

Origine de la démarche

*L'installation du système Audioplage :
véritable opportunité pour élargir une offre adaptée.*

Le système "Audioplage" installé en 2004 sur la plage de Balaruc-les-Bains par l'association Cap Horizon a été l'élément déclencheur pour mettre en place un projet global consistant non seulement à favoriser l'intégration des personnes handicapées dans la vie quotidienne mais aussi à leur proposer des hébergements et des loisirs adaptés.

Cette installation s'intègre dans un projet d'envergure avec des perspectives de développement pour la station.



Une offre globale

1) Démarche touristique : « Tourisme & Handicap »

√ Labellisation de l'Office de Tourisme

- Label handicap physique, auditif et mental (visuel en cours)
- Formation des agents à l'accueil des personnes handicapées (via CDT + formation complémentaire)
- Banque d'accueil avec espace bas
- Présentoirs bas
- Plante au sol pour signaler un obstacle en hauteur
- Amplificateur vocal pour les malentendants
- Borne sonore à l'extérieur du bâtiment pour repérer l'entrée de l'OT (*déclenchement par télécommande*)
- Liste, visible de l'extérieur, des numéros d'urgence représentés par un pictogramme ou dessin (*hôpital, médecin, dentiste, etc.*)
- Élaboration d'un document répertoriant les structures touristiques adaptées avec degré d'accessibilité et liste des obstacles et contraintes (téléchargeable sur le site Internet)
- Rubrique accessibilité sur le guide touristique avec présentation des hébergeurs les mieux adaptés.
- En cours : Traduction en braille d'un texte de présentation de l'offre touristique + achat d'un MP3 pour enregistrement et téléchargement de la présentation sonore de la station.

Une offre globale

- ✓ **La labellisation « T&H » de l'OT apporte plus de légitimité à la sensibilisation des partenaires touristiques** (structures privées d'hébergement et de restauration)
- Sensibilisation des socioprofessionnels à la mise en accessibilité de leur établissement
- Argumentation : Évoquer « l'accessibilité pour tous » plutôt que « l'accueil des personnes handicapées » (*approche globale*)
- Assistance, conseil et mise en relation des partenaires volontaires
- Développement du projet avec les plus motivés pour créer une dynamique
- Mise en avant des partenaires qui entrent dans la démarche (*presse, insertion gratuite dans guide, bulletin d'information des adhérents, etc.*)

Une offre globale

√ Accessibilité des deux campings municipaux

- Amélioration de l'existant et mise en place de nouveaux outils permettant de favoriser l'accueil et le déplacement des personnes handicapées. Diagnostic en cours pour le cheminement et les emplacements réservés.
- Les blocs sanitaires de l'un ont été réhabilités et rendus accessibles en 2008. Pour l'autre, un bloc accessible a été construit en 2002, et un 2ème est en cours.

Une offre globale

√ **Accessibilité plage, baignade et activités nautiques**

- **Le système « Audioplage » :**

Ce procédé totalement innovant permet aux personnes mal ou non voyantes de se baigner librement en toute autonomie, dans une zone déterminée, et ce dans des conditions de sécurité optimales.



Depuis le système Audioplage, l'offre adaptée n'a cessé de se développer tant au niveau de l'accessibilité des ERP que des structures touristiques

Une offre globale

– Le Tiralo

Fauteuil adapté pour les personnes handicapées physiques permettant d'accéder facilement à l'eau.

– Le Centre Nautique Municipal

- Parc de **matériels adaptés** à la pratique des sports nautiques pour les personnes handicapées physiques (Mini-J, Kayak de mer).
- **Centre nautique entièrement accessible** aux personnes en fauteuil (circulation, accès ponton, mise à l'eau avec potence, sanitaires adaptés)
- Le Centre Nautique a déjà accueilli des épreuves du **Championnat de France Handi-voile** et les accueillera de nouveau **en 2010**.

Une offre globale

10 / 14

2) Accessibilité au Cadre Bâti: Assurer la continuité de la chaîne de déplacements entre tous les lieux de vie de la commune et le cadre bâti

- Aménagement de stationnements adaptés, des voiries structurantes et des trottoirs
 - **Aménagement des emprises piétonnes** pour les personnes déficientes Visuelles (**Cheminement tactile** : réalisation de bandes podotactiles formant un « fil d'Ariane » et de passages piétons structurés)



- **Aménagement pour les PMR** de la **voirie** et des **trottoirs** du Centre-ville pour les rendre sécurisés et accessibles (bateaux, passages piétons sur plateaux surélevés, chaussées en V inversé avec mobilier urbain de séparation des emprises piétonnes et roulantes...)
- Accessibilité PMR des parcs, squares et terrains de pétanque du cœur de ville : cheminements, rampes et sanitaires adaptés
- Promenade du pourtour de la presqu'île en stabilisé résine

Une offre globale

3) Accessibilité dans le cadre bâti

√ Accessibilité des bâtiments municipaux :

- Restaurant Scolaire (*2 niveaux avec RDC bas et RDC haut en accès de plain pied depuis l'extérieur, un ascenseur, des vestiaires / douches / sanitaires accessibles*)
- Salle Polyvalente (*abords rehaussés en rampe < 5%, ressauts < 2cm, bande podotactile, stationnement adapté PMR sur les parkings du haut et du bas*)
- Théâtre de Verdure (*Parc Sévigné surélevé pour accès de plain pied au théâtre*)
- Maison du Peuple - *salle de spectacle et de manifestations diverses – (voirie rehaussée pour accès de plain pied aux entrées latérales)*
- Blocs sanitaires d'un camping municipal (*rampe d'accès < 5 cm, sanitaires réaménagés accessibles avec des cabines préfabriquées en cloisons stratifié résine*)

√ Accessibilité des structures privées :

Labellisation « T&H » en cours de plusieurs établissements :

- Hôteliers : Mercure / Ibis / hôtel Neptune / VV Touristra / Belambra VVF
- Restaurants : Comptoir du Sud, Restaurant du Casino ...
- Autres : Casino

Une offre globale

Globalité de la démarche

Le projet englobe non seulement **l'aménagement de l'espace public** (accessibilité de la voirie, des trottoirs, de la plage et de toilettes publics ; places de parkings ; accessibilité des campings municipaux ; activités nautiques adaptées, bâtiments municipaux...) mais aussi **l'amélioration de l'offre des structures privées** en terme de capacité d'accueil des personnes handicapées (accessibilité de l'établissement, toilettes et douche adaptés, espace de restauration ...).

La commune souhaite proposer **une offre touristique complète** comprenant l'hébergement, la restauration et des loisirs adaptés de façon à rendre les personnes handicapées le plus autonome possible.

Cette volonté nécessite donc un suivi régulier des installations mais aussi de l'évolution des normes en matière d'accessibilité.

En revanche, il ne s'agit pas pour Balaruc-les-Bains de devenir LA ville spécialisée dans le handicap, mais de pouvoir « simplement » offrir à ces personnes un accueil adapté et de qualité en limitant au maximum les obstacles qu'elles pourraient rencontrer, et faciliter par la même la vie des autres populations.

Une offre globale

Les moyens

- Une **volonté municipale** avec des services chargés d'impulser et de porter le projet (*Service Techniques et Office de Tourisme*)
- Création d'une **commission accessibilité** regroupant des acteurs de la vie locale, des agents municipaux et des élus
- Le soutien privilégié du Comité Départemental du Tourisme de l'Hérault (**CDT**)
- Le soutien de la Délégation Régionale du Tourisme Languedoc-Roussillon (**DRT**)
- Le **label « Tourisme & Handicap »** (« accès aux vacances et aux loisirs pour les personnes handicapées ») comme **accélérateur et pivot** de la démarche
- Pré diagnostic sur le degré d'accessibilité de la station réalisé par un stagiaire (*Christophe Van Leynseel*) en 2005.
- **Étude en 2008 sur l'accessibilité globale de la station** réalisée par un cabinet et financée par la DRT : Degré d'accessibilité des équipements touristiques et de loisirs, voirie, de la station afin d'accompagner les prestataires dans la démarche de labellisation « Tourisme et Handicap ».

Merci de votre attention

« Ville de Balaruc-les-Bains »

Situation géographique

Région LANGUEDOC-ROUSSILLON

Département HERAULT

- * Au bord de la Méditerranée
- * 25 Km au sud de Montpellier (Autoroute A9)
- * Près de Sète, Frontignan, Marseillan, Cap d'Agde ...

